

***Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2017 de  
l'Association des descendants de Paul Vachon  
(familles Vachon et Pomerleau)***

ASSOCIATION DES DESCENDANTS DE PAUL VACHON  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANUELLE  
PROCÈS-VERBAL DU 9 SEPTEMBRE 2017  
CENTRE HISTORIQUE DE LA MINE KING  
240, RUE BENNETT À THETFORD MINES

Présences : Auclair Georgette; Charest Réjean; Gagné Francine; Gagnon Andrée  
Giroux Lucille; Lacaille Jacqueline; Maillette Louise; Montcalm Réal; Pomerleau Daniel;  
Pomerleau Denis; Pomerleau Éric; Pomerleau Marie-Marthe; Pomerleau Roger  
Scalabrini Rachel; Vachon Anne; Vachon Carol; Vachon Denis; Vachon Hélène  
Vachon Léandre; Vachon Mathieu; Vachon Maurice; Vachon Paul  
Vachon-L`heureux Pierrette; Vachon Réjeanne; Vachon Richard.

1. OUVERTURE DE L`AGA DU 9 SEPTEMBRE 2017

M. Léandre Vachon présente le programme des activités de la journée.  
Mme Pierrette Vachon- L`Heureux souhaite la bienvenue aux participants et aux participantes et présente M. Paul Vachon, préfet de la MRC, à titre de conférencier.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L`ORDRE DU JOUR

Proposée par M. Carol Vachon et appuyée par Mme Georgette Auclair.

3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 SEPTEMBRE 2016.

Proposée par Mme Réjeanne Vachon et appuyée par Roger Pomerleau.  
Correction au point 3 : Il faut changer l`année de la dernière AGA, remplacer 2014 par 2015.

4. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Mme Pierrette Vachon-L`Heureux, présidente, fait la lecture de son rapport décrivant les activités de notre association de l`année.  
Ce document se retrouve à l`annexe -1-.  
Proposée par Mme Pierrette Vachon- L`Heureux et appuyée par M. Réal Montcalm.

5. RAPPORT DU TRÉSORIER

M. Éric Pomerleau, trésorier, présente les états financiers de l`organisme en indiquant les principaux revenus et apporte des précisions à chaque poste de dépenses. Le rapport, proposé par M. Éric Pomerleau, se retrouve à l`annexe -2- et reçoit l`appui de Mme Andrée Gagnon.

## 6. RAPPORT DU REGISTRAIRE

M. Maurice Vachon, registraire, révèle que le nombre de membre se maintient à 117 membres. Il ajoute que, l'établissement de la carte permanente permet d'économiser des frais postaux et que l'on maintiendra l'avis de renouvellement ainsi que le rappel. À la suite d'une analyse du nombre de membres de 2013 à 2017, nous constatons que nous sommes passés de 180 à 117 membres. Cette situation nous amène à élaborer un programme de recrutement : toutes personnes référées à M. Maurice Vachon avec leurs coordonnées recevront une invitation à devenir membre et à consulter le site Web. De plus, il serait possible d'offrir un abonnement-cadeau pour des proches susceptibles de s'intéresser à la généalogie de leur famille. Aussi, l'association verra à faire de la publicité dans le cadre des activités de la Fédération des Associations de Famille du Québec. On veillera à publiciser la tenue de notre prochain AGA dans la région où elle se tiendra.

## 7. ÉLECTIONS DE NOUVEAUX MEMBRES DU CA

M. Carol Vachon accepte de présider l'élection et Marie-Marthe Pomerleau accepte la fonction de secrétaire.

Les mandats de Mme Pierrette Vachon-L'Heureux, M. Léandre Vachon et M. Daniel Pomerleau viennent à terme et deux postes vacants doivent être comblés. Voici l'ordre des mises en candidature :

- \*M. Maurice Vachon propose M. Léandre Vachon.
- \*Mme Réjeanne Vachon propose Mme Pierrette Vachon L'Heureux.
- \*M. Roger Pomerleau propose M. Daniel Pomerleau.
- \*Mme Pierrette Vachon- L'Heureux propose Mme Réjeanne Vachon.
- \*Mme Marie- Marthe Pomerleau propose Mme Louise Maillette.
- \*M. Léandre Vachon propose M. Denis Pomerleau.
- \*M. Léandre Vachon propose Mme Anne Vachon.
- \*M. Éric Pomerleau propose M. Paul Vachon.

Mme Pierrette Vachon-L'Heureux, M. Léandre Vachon, M. Daniel Pomerleau et M. Denis Pomerleau acceptent. Mme Louise Maillette, Mme Réjeanne Vachon, Mme Anne Vachon et M. Paul Vachon refusent.

## 8. SITE INTERNET ET FACEBOOK.

M. Maurice Vachon prévoit à l'hiver prochain, une mise à jour du site Internet et des ajouts sur l'œuvre de Paul Vachon. Nous recevons encore plus de 1000 visites annuellement et plus de 2600 pages lues. On prévoit mettre des photos des diverses activités. On rappelle que le mot de passe est inscrit dans le bulletin.

M. Léandre Vachon propose que la référence de notre site Web soit envoyée à des sites de journaux et de postes de radio. On fera des ajouts de contenus en rapport avec des Vachon et des Pomerleau qui se sont illustrés. Il sera possible d'y joindre une lettre de sollicitation.

Pour la page Facebook, nous comptons depuis un an plus de 215 entrées (j'aime) et nous sommes en progression de 9 entrées.

## 9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

## 10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (11H55)

Proposée par M. Éric Pomerleau et appuyée par M. Carol Vachon.

## RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE 2016-2017

À la fin du rassemblement de l'année dernière à la Grande Ferme, dans l'ambiance patrimoniale de la région d'accueil de notre ancêtre en terre d'Amérique, j'ai entrepris ma septième année à la présidence de l'Association des descendants de Paul Vachon, l'ADPV. Nous avons laissé des traces dans ce lieu historique fraîchement rénové que nous avons eu le plaisir de découvrir ou redécouvrir, dans cette salle d'assemblée générale que nous avons inaugurée. La côte de Beaupré restera toujours notre lieu d'enracinement premier en Amérique. Une médaille célébrant notre vingtième année d'existence est dorénavant exposée dans la vitrine de la maison qui nous a accueillis si chaleureusement, à la vue des nombreux et nombreuses touristes à la recherche d'histoire et de racines de famille.

Notre association qui a été fondée en 1996 est aujourd'hui, en ce mois de septembre 2017, dans sa vingtième et unième année d'existence. Nous pouvons être fiers du chemin parcouru et de la réputation enviable dont notre association jouit dans la communauté des associations de famille souche du Québec.

Cette année, nous voici à nouveau réunis après la période des vacances, en début de septembre, selon le souhait exprimé par l'assemblée générale il y a trois ans déjà. Ce rassemblement qui nous offre la découverte de la région de Thedford Mines et de ses Vachon est stimulant pour notre association. Des travaux de généalogie, plus précisément de paléographie, nous ont attirés vers ce lieu. Notre généalogiste saura nous en apprendre davantage à ce sujet.

En jetant un regard en arrière, on peut constater que la dernière année de vie associative s'est déroulée allègrement. Nous avons tenu une première réunion du nouveau conseil d'administration lors du rassemblement, le samedi 10 septembre au Centre d'initiation au patrimoine de la grande ferme de Saint-Joachim. Plus tard à l'automne, à Trois-Rivières au Restaurant Maman Fournier, la 34<sup>e</sup> réunion du conseil d'administration de notre association a eu lieu le dimanche 5 novembre 2016. L'enthousiasme était au rendez-vous. Le succès du rassemblement nous animait et nous entreprîmes la lecture du procès verbal de l'assemblée générale annuelle et la révision du volume 20, numéro 3 du bulletin. La restructuration de la Fédération des associations de famille est annoncée et les perspectives du rassemblement de 2017 se dessinent déjà à l'horizon.

À la demande du conseil, la présidente et la vice-présidente se rendent à Lauzon sur la rive sud de Québec le dimanche 5 février pour remettre la médaille du vingtième anniversaire de l'association à notre fondateur Daniel Vachon dont l'état de santé ne lui avait pas permis d'être présent au rassemblement de Saint-Joachim en septembre. Le geste est émouvant et les échanges très chaleureux.

La réunion spéciale de la Fédération tenue à la suite de l'annulation du Salon du printemps de Lévis a marqué la vie de notre regroupement d'associations cette année. Dès janvier 2017, le président de la fédération a annoncé une rencontre du CA élargi.

Celle-ci a eu lieu le 11 janvier au siège de la FAFQ. Les représentants et les représentantes d'association ainsi que les membres du CA se penchent sur la situation financière de la Fédération. Les participants et les participantes manifestent leur volonté de refuser toutes formes de fusion, d'appuyer le conseil d'administration, de verser les frais d'adhésions et de s'engager dans la restructuration de la Fédération. La 33<sup>ème</sup> Assemblée générale annuelle de la Fédération des associations de familles du Québec aura donc lieu le 25 mars au centre Noël-Brulart de Sillery à Québec. Le nouveau conseil de la Fédération propose un renouvellement de l'organisation pour atteindre les objectifs proposés par le gouvernement. La Fédération cherche une voie pour engager les associations dans l'activité que suscitera le carrefour du patrimoine généalogique annoncé dans le cadre du projet du réseau des villes francophones et francophiles d'Amérique développé par la Ville de Québec. Le président, Michel Bérubé, confirme cet engagement par une communication générale datée du 19 avril. Un Salon des associations de familles du Québec est annoncé pour les 28 et 29 octobre à Lévis. Nous avons acquitté notre adhésion et nous sommes inscrits au Salon.

Nous avons tenu la trente cinquième réunion du conseil d'administration, la deuxième de l'année comme il est prévu dans nos règlements, le dimanche 17 juin 2017. C'est au cours de cette rencontre,

toujours au restaurant Maman Fournier du boulevard des Récollets à Trois-Rivières que nous entérinions le procès-verbal du CA du 5 novembre 2016. Le projet du bulletin, le volume 19, numéro 2 est soumis au conseil. Le comité d'organisation du rassemblement de 2017 dépose sa programmation.

Notre bulletin *Le Copechagnière*, un lien très important pour les membres de l'association, se porte bien. La publication du bulletin qui relève de la responsabilité du secrétariat s'est poursuivie grâce au travail de l'éditeur intérimaire Léandre notre généalogiste. Nous le remercions chaleureusement de son intérêt à devenir un éditeur méritant en développant son ingénuité et ses talents dans ce domaine.

Le volume 18, numéro 3, de novembre 2016, nous proposait un retour sur notre rassemblement avec, en page de couverture, une belle photo de la maison construite en 1866 et reconnue comme monument historique depuis 1975 que nous avons bien habitée pendant une journée mémorable. Dans ce numéro, nous prolongeons nos festivités et revivons la remise de la médaille du vingtième anniversaire.

Le *Copechagnière* du printemps 2017 nous a fait renouer avec notre président fondateur en page couverture. Le volume 19, numéro 1, mars 2017 proposait la suite de l'article *Au fil des jours dans les prairies* de Sœur Thérèse et la suite de l'article de notre vice-présidente sur notre histoire de famille à travers l'archéologie. Au verso, la photo du musée minéralogique et minier de Thedford Mines laisse deviner les intentions du comité du rassemblement. Enfin, le volume 19, numéro 2 de juin 2017 célèbre l'honneur rendu à la présidente par l'adoubement à la Compagnie des cent-associés francophones qui lui échoit pour souligner son attachement à la souche française de notre famille. La francophonie et le fait français en Amérique sont à la racine de l'enracinement des familles souches. L'intérêt déjà manifesté par l'équipe pour la paléographie à l'occasion des travaux menés par Jacques Vachon et retrouvés à Thedford Mines se manifeste aussi. Notons que la signature de notre ancêtre nous devient familière et que deux dits des Vachon, les Laminée et les Deffourchette sont illustrés pour nous dans notre bulletin.

Je souligne que notre collègue administrateur Daniel Pomerleau a, au cours de cette année, apprivoisé la fonction de secrétaire et je l'en remercie. Éric Pomerleau a, comme à l'habitude, veillé scrupuleusement à la tenue des états financiers et notre registraire et webmestre Maurice Vachon a entretenu le site de l'ADPV et desservi les nouveaux et les anciens membres de son mieux.

Je rappelle aussi la précieuse collaboration instituée avec Joël Léger, chercheur de l'association *Mémoire des chênes de La Copechagnière*. Elle nous sera très utile pour mieux suivre les travaux de restauration qui sont en cours à La Copechagnière. De ce côté, il convient de signaler l'intérêt du volet archéologique de notre dossier. Le site de Wikipédia signale les fouilles qui ont eu lieu au début du vingtième siècle et qui ont permis de mettre à jour Les Vachon, un site archéologique qui comprend trois gisements préhistoriques. Il se trouve sur la commune de Voulgézac, à 20 km au sud d'Angoulême, en Charente, France. Le site se trouve sur le versant nord de la vallée d'un petit affluent de la Boême, la Font-Robert, qui coule d'est en ouest. La falaise d'une hauteur d'environ 30 mètres comporte, sur une longueur d'environ 50 mètres, deux petits abris et une grotte dans le talus boisé bordant le bois des Vachon. Le «burin» des Vachon est présent dans la couche 2. On y a trouvé des burins busqués, des grattoirs carénés et des grattoirs à museau. Ces données nous ouvrent une nouvelle aire de recherche et pourraient inciter à orienter quelques projets de voyage vers ce territoire.

En terminant, je veux profiter de cette occasion pour remercier très chaleureusement mes collègues du conseil d'administration chez qui j'ai trouvé tout au long de cette année encore, une stimulante atmosphère de travail et une bienveillante entraide qui ne se dément pas.

Longue vie à l'association des descendants de Paul Vachon!

*Toujours fière et laborieuse*

*Pierrette Vachon-L'Heureux*

Québec, septembre 2017

ANNEXE B DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 9 SEPTEMBRE 2017

<b>SITUATION FINANCIÈRE DE</b>						
<b>I'ASSOCIATION des DESCENDANTS de PAUL VACHON</b>						
<b>(familles Vachon et Pomerleau)</b>						
Assemblée générale annuelle le 9 septembre 2017 à Thetford Mines						
	2017 <sup>P</sup>	2017-09-07	2016	2015	2014	2013
<b>Recettes</b>						
Cotisations des membres	2 200,00	1 923,00	1 510,00	1 976,99	2 597,02	1 634,00
Ventes d'articles de promotion et tirage	300,00	0,00	532,30	318,75	110,00	1 829,10
Rassemblements annuels et brunchs	1 000,00	0,00	915,00	1 329,00	925,00	887,00
Intérêts du placement chez Tangerine	65,15	10,10	65,78	70,53	60,51	60,23
Publicité et Dons	100,00	0,00	0,00	500,00	200,00	0,00
<b>Total des recettes au 31 décembre</b>	<b>3 665,15</b>	<b>1 933,10</b>	<b>3 023,08</b>	<b>4 195,27</b>	<b>3 892,53</b>	<b>4 410,33</b>
<b>Déboursés</b>						
<b>Bulletin, secrétariat et registrariat</b>						
Bulletin Le Copechagnière	900,00	605,82	1 081,39	1 087,66	1 238,63	1 434,18
Secrétariat	150,00	0,00	137,86	270,13	151,36	77,37
Registrariat et trésorerie	200,00	149,46	265,76	116,92	403,84	190,54
Recrutement et Sections régionales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>1 250,00</b>	<b>755,28</b>	<b>1 485,01</b>	<b>1 474,71</b>	<b>1 793,83</b>	<b>1 702,09</b>
Kiosques et Congrès	400,00	229,95	370,35	375,00	447,83	599,73
Rassemblements annuels & divers	1 600,00	0,00	812,36	2 136,16	1 257,34	808,37
Articles de promotion	200,00	0,00	1 105,92	141,00	320,00	1 200,00
Cotisations F.F.S.Q., assurances	280,00	258,00	272,00	280,00	324,00	275,00
Incorporation (charte)	34,00	0,00	34,00	34,00	34,00	34,00
Site Internet	91,00	91,00	93,13	81,63	70,13	284,91
Frais à la Caisse populaire	125,00	80,05	104,88	93,92	102,36	84,91
<b>Total des déboursés au 31 décembre</b>	<b>3 980,00</b>	<b>1 414,28</b>	<b>4 277,65</b>	<b>4 616,42</b>	<b>4 349,49</b>	<b>4 989,01</b>
<b>Excédent des recettes sur les déboursés</b>	<b>-314,85</b>	<b>518,82</b>	<b>-1 254,57</b>	<b>-421,15</b>	<b>-456,96</b>	<b>-578,68</b>
<b>Avoirs</b>						
Solde à la Caisse Populaire de Charlesbourg	1 190,42	1 226,22	717,50	1 878,59	2 050,44	2 311,80
Part de qualification à la Caisse Populaire	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00
Solde chez Tangerine	6 319,79	6 264,74	6 254,64	6 188,86	6 118,33	6 057,82
Fonds d'opération de Francine Vachon (150\$-250\$) (petite caisse)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	133,60
Crédit / Solde à la FAFQ	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Inventaire incluant articles de bureau et équipement <sup>1</sup>	1 951,79	1 951,79	1 951,79	1 965,54	2 068,88	2 205,72
<b>Total de l'avoir au 31 décembre</b>	<b>9 467,00</b>	<b>9 447,75</b>	<b>8 928,93</b>	<b>10 037,99</b>	<b>10 242,65</b>	<b>10 713,94</b>
<sup>P</sup> : prévision						
<sup>1</sup> : À partir de 2006, l'inventaire est évalué au coût de production.						
L'inventaire ne tient pas compte des bulletins sous l'ancien format.						